



CONSEILS DE SÉCURITÉ

Ces conseils pourront vous aider à réduire les risques d'agression sexuelle, mais seul le délinquant est responsable d'un acte de violence sexuelle.

- Communiquez avec assurance et clarté!
Dites à votre partenaire quelles sont vos limites.
- Exigez le respect des autres et évitez ceux qui vous manquent de respect.
Restez à l'écart des personnes qui plaisantent ou harcèlent les groupes opprimés (les femmes, les membres de la communauté LGBTQ, les personnes de couleur, etc.).
- Sachez que la consommation d'alcool et de drogue a un impact sur vos décisions.
Une personne en état d'ébriété ou affaiblie ne peut pas donner son consentement.
- Ne laissez pas traîner votre verre.
Cela peut donner à quelqu'un l'occasion de vous droguer.
- Essayez d'éviter de vous retrouver seul(e) quelque part.
N'hésitez pas à faire une scène si cela devient nécessaire. N'ayez pas peur de paraître idiot(e).
- Faites confiance à votre instinct, il vous fera rarement défaut.

LaFASA

Fondation de Louisiane de lutte contre les agressions sexuelles

Les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle propose une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24, des informations, des conseils et bien plus encore !

www.lafasa.org

TEL 225.372.8995

ASSISTANCE 888.995.7273

2133 Silverside Drive, Ste. A
Baton Rouge, LA 70808



Ce projet est soutenu par la subvention n° 2016-KF-99 3923 décernée par le Bureau de lutte contre les violences sur les femmes du ministère de la Justice américain. Les opinions, constatations, conclusions et recommandations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Bureau de lutte contre les violences sur les femmes.



LaFASA

Conseils de sécurité et
LA VIOLENCE
EN COUPLE

QU'EST-CE QU'UNE AGRESSION SEXUELLE?

Tout contact sexuel non consenti est une agression sexuelle. Le viol, le tâtonnement, les baisers ou tout autre acte sexuel forcé est une agression sexuelle. Toute personne forcée, contrainte, inconsciente ou trop intoxiquée pour consentir est une victime d'agression sexuelle. N'importe qui peut être victime d'une agression sexuelle, quel que soit son sexe, son âge, sa race, son niveau sociale, son orientation sexuelle ou sa capacité.

Et de la même façon, n'importe qui peut être un agresseur sexuel. Toute interaction régulière avec votre (vos) agresseur(s) peut affecter le processus de guérison.

Les adolescents et les jeunes adultes sont particulièrement vulnérables aux agressions sexuelles. Cette brochure ainsi que toutes les ressources disponibles ont pour objectif de vous informer sur les violences sexuelles.

Statistiquement, les élèves sont plus vulnérables aux violences sexuelle durant leur dernière année d'études secondaires et durant leur première année à l'université.

Les violences sexuelles sont la manifestation d'un désir de contrôle d'une personne sur une autre.

Une victime n'est jamais responsable d'une agression, même si:

- elle fréquentait son agresseur depuis longtemps.
- elle avait déjà eu des relations sexuelles avec son agresseur.
- elle a changé d'avis pendant la relation sexuelle.
- son petit(e) ami(e) dépense beaucoup d'argent.
- elle faisait confiance à cette personne.
- elle ne s'est pas défendu.
- elle était ivre ou sous l'emprise de la drogue.
- cela s'est passé il y a longtemps.
- elle ne l'a jamais dit à personne.

Personne de demande ou mérite d'être violé. Les agresseurs sont les seuls responsables des violences sexuelles, pas les victimes.

Si vous avez été victime d'une agression sexuelle:

Vous n'êtes pas seul.

- Parlez à un ami de confiance.
- Appelez le numéro d'écoute national.
- Les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle sont disponibles 24h/24. Trouvez l'organisme de votre région sur lafasa.org.
- demandez une assistance médicale.
 - Cela peut inclure un examen médico-légal ou un kit d'aide. Vous n'avez pas besoin de vous présenter à la police pour passer un examen.

Appelez le centre d'assistance LaFASA, des services d'assistance et d'information vous seront proposés gratuitement, en toute confidentialité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. 888-995-7273



COMMENT AIDER UN/UNE AMI(E)

Votre soutien aidera votre ami, c'est une partie importante du processus de guérison. Commencez tout simplement par dire : « Je te crois ».

- Ne forcez pas votre ami à donner des détails. Permettez-lui de raconter son histoire à son propre rythme.
- Ne racontez rien aux autres. C'est à votre ami(e) de décider si il/elle veut raconter ce qu'il lui est arrivé.
- Demander l'autorisation de la victime avant de la toucher. Respecter les limites de la victime, car elle doit reprendre, petit à petit, le contrôle de son corps.
- Demandez à votre ami(e) si il/elle a besoin d'une aide médicale ou si il/elle veut que vous l'accompagniez pour aller porter plainte auprès de la police. Si la victime répond oui ou non, c'est son choix, donc vous devriez le respecter et la soutenir.
- Appelez un numéro d'écoute pour les agressions sexuelles si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien. Rendez-vous sur lafasa.org pour localiser le centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle le plus proche de chez vous.